



IRAN - Brèves économiques bimensuelles - Mars 2019 (2/2)

Mars 2019

© DG Trésor

Brèves macro-économiques

- Lors de sa traditionnelle allocution annuelle, le Guide suprême a baptisé la nouvelle année iranienne (qui a commencé le 21 mars 2019) année de la "**prospérité de la production**". Il avait placé l'année précédente sous le signe du "soutien aux produits iraniens".
- Signe des temps, le Guide Suprême de la Révolution Islamique, l'Ayatollah Ali Khamenei a décerné au Général Qassem Soleimani, chef de la Force Al Qods, la distinction militaire la plus élevée, la médaille Zoulfikar. Il est le premier à la recevoir depuis la révolution de 1979.
- Le budget de l'Etat iranien pour l'année 2019/2020 a été adopté le 20 mars dernier, soit la veille du début de cette nouvelle année.
- Les autorités iraniennes ont décidé de relever le salaire minimum mensuel de 11 112 600 à **15 168 820 IRR** (environ 360 EUR au taux de change officiel), **soit une augmentation voisine de 37%**.
- La hausse générale des salaires pour l'année fiscale 2019/2020 a été fixée à **13%**, un niveau de 11 points inférieur aux prévisions d'inflation du FMI. L'ensemble des salariés iraniens recevra également **une prime mensuelle de 2 611 482 IRR** (soit 62 euros environ au taux officiel).
- Suite à une revalorisation substantielle de ses immobilisations, le capital de la banque Tejarat est passé de 4 750 Mds IRR à 22 300 Mds IRR soit une augmentation voisine de 390%. **La banque Tejarat devient ainsi la première capitalisation de la bourse de Téhéran.**
- L'Office of Foreign Assets Control (OFAC) a ajouté à sa liste des "Specially Designated Nationals" 25 personnes physiques et morales soupçonnées d'avoir participé à un réseau de financement illicite (notamment par le biais de sociétés-écran en Turquie et aux Emirats arabes unis). Ils sont liés aux établissements financiers Ansar Bank, Atlas Exchange et Iranian Atlas Company.
- L'Administration Trump vient de placer sous sanctions 14 personnes physiques et 17 personnes morales de droit iranien. Elles ont pour point commun de travailler ou d'avoir travaillé pour ou avec SNPD, entité qui aurait été impliquée dans le programme nucléaire et le programme balistique.

**Brèves
sectorielles**

- D'après l'Agence internationale de l'Energie, **la production de pétrole brut est passée de 3,82 MB/j en février 2018 à 2,74 Mb/j en février 2019.**
- D'après l'Agence internationale de l'Energie, **les exportations de pétrole brut iranien (hors condensats) ont été ramenées de 2,2 Mb/j en février 2018 à 1,1 Mb/j en février 2019.** Les exportations de condensats ont atteint 300 000 b/j au mois de février 2019.
- L'exemption dont bénéficiait jusqu'au 19 mars l'Irak pour ses importations d'électricité iranienne a été renouvelée par les Etats-Unis pour une période de 3 mois.
- Aucune transaction n'a été enregistrée lors de la septième vente de pétrole brut au secteur privé qui était organisée par l'Iran Energy Exchange (IRENEX). Un million de barils avaient été proposés à un prix unitaire de 61,76\$.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Téhéran.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Économique de Téhéran
Ambassade de France en Iran
64 Avenue Neauphle-le-Château 11348 Teheran-Iran

Délivré par : Myriam Safsaf
Validé par : Sébastien Andrieux
Version de mars 2019

Sources : Agence Internationale de l'Energie, FMI, Banque Mondiale, OPEP, Banque Centrale d'Iran et sources diverses